

**MASTER**

MENTION

Droit Social

PARCOURS-TYPE

**Droit du travail et de l'emploi
et de la protection sociale**

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Code RNCP : 31493

120 crédits - 4 semestres

Mention :
Brigitte REYNES,
Maître de conférences, HDR

Parcours-type :
Lise CASAU-LABRUNEE,
Professeuse des universités

CANDIDATURES :
M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

 Formation initiale Formation continue Formation ouverte à distance Formation en alternance**PRESENTATION**

Les semestres 1 et 2 permettent aux étudiants d'acquérir et d'approfondir des connaissances juridiques principalement en droit du travail, en droit de la protection sociale et plus largement en droit de l'entreprise.

Les semestres 3 et 4 ont pour objectif de former des juristes spécialisés de haut niveau capables, sur le fondement de connaissances solides et familiarisés avec les mécanismes, institutions et problématiques du marché du travail, de mettre en œuvre ce droit mouvant et confronté au phénomène de globalisation de l'économie.

Ce parcours se caractérise par une **triple approche du droit social** :

- **Conceptuelle** : une solide formation technique qui permet un regard critique et constructif sur l'évolution de cette branche du droit et des institutions qui la mettent en œuvre ;
- **Méthodologique** : la formation alterne cours et séminaires interactifs, entraînements aux méthodes participatives et à l'argumentation, exercices rédactionnels (exposés, rapport de stage ou mémoire de recherche) ;
- **Pratique** : les enseignements et séminaires sont assurés par une équipe pédagogique composée d'universitaires et de professionnels (avocats, conseils et juristes d'entreprises, inspecteur du travail...) de façon à ce que chaque question puisse être traitée également sous un angle pratique.

COMPÉTENCES ET METIERS VISES**COMPÉTENCES :**

- Effectuer une veille juridique sur toute question relative au droit du travail et de l'emploi : étude des textes en droit interne et international et analyses de jurisprudence ;
- Intégrer les enseignements et problématiques des domaines connexes (management, RH, sociologie, économie, science politique) ;
- Accompagner et/ou mettre en œuvre les règles sociales d'un point de vue pratique ;
- Suivre les évolutions de la matière et proposer une analyse critique permettant d'anticiper ses développements (vision prospective) ;
- Effectuer rapidement une recherche sur tout sujet de droit social et exposer sous forme claire et structurée le résultat de leurs recherches (notes, rapports...) ;
- Accompagner et sécuriser les projets de l'entreprise du point de vue des règles sociales ;
- Veiller au respect des règles sociales dans les entreprises (contrats de travail, déclarations sociales, négociations collectives...) ;
- Préparer et suivre des dossiers contentieux ;
- Favoriser la prévention et le règlement des litiges.

Au sortir de la formation, les juristes issus de ce parcours sont dotés des capacités suivantes :

- Connaissance approfondie du droit social et des problématiques de l'emploi et du marché du travail (emploi, formation, protection sociale) ;
- Capacités d'analyse et réflexion (au-delà de la seule technique juridique) ;
- Capacité à proposer une analyse critique et constructive des textes en matière de travail et d'emploi, fondée sur une approche synthétique et pluridisciplinaire du droit ;
- Capacité à appréhender les dimensions européenne et internationale du droit du travail ;
- Capacité à s'exprimer dans une langue étrangère (anglais de spécialité).

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit social sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31493/>

MÉTIER VISÉS :

- Juriste spécialisé en droit du travail et droit de la protection sociale ;
- Avocat (employeur et/ou salarié) ;
- Juriste d'entreprise spécialisé dans les fonctions RH ;
- Responsable ressources humaines dans les entreprises ou organisations professionnelles (syndicats...) ;
- Enseignement universitaire et recherche ;
- Responsable d'unité dans les organismes relevant du service public de l'emploi, dans les réseaux d'insertion ou de formation professionnelle, dans les organismes de protection sociale (Régime général, RSI, MSA, mutuelles, ASSEDIC CARSAT, ...) ;
- Journalisme juridique ;
- Conseil aux entreprises (salarié ou profession libérale) ;
- Conseils en recrutement et dynamiques de carrière.

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice eCandidatures, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total maximum de 450h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 186h CM + 39h TD	SEMESTRE 2 – 186h CM + 39h TD
<p>• COMPETENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE 1 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none">- Langue vivante 1 – 12h TD (1 choix valable pour l'année) : anglais, espagnol, allemand, italien <p>• COMPETENCES DISCIPLINAIRES :</p> <p>UE2 (niveau standard) : Maitriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail :</p> <ul style="list-style-type: none">- Droit du travail 1 – 33h CM + 13h30 TD <p>UE3 (niveau standard) : maitriser les fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Protection sociale 1 – 33h CM + 13h30 TD <p>• COMPETENCES DE SPECIALITE :</p> <p>UE 4 : Entreprise et relations de travail :</p> <ul style="list-style-type: none">- Principes de gouvernance – 30h CM- DIP – 30h CM- Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices – 30h CM <p>UE5 : Prévention et règlement des conflits du travail :</p> <ul style="list-style-type: none">- Droit pénal du travail – 30h CM	<p>• COMPETENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE6 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none">- Langue vivante 1 – 12h (même langue que celle choisie au S1) <p>• COMPETENCES DISCIPLINAIRES :</p> <p>UE7 : Maitriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail :</p> <ul style="list-style-type: none">- Droit du travail 2 – 33h CM + 13h30 TD <p>UE8 (niveau standard) : maitriser les fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Protection sociale 2 – 33h CM + 13h30 TD <p>• COMPETENCES DE SPECIALITE :</p> <p>UE9 : Prévention et règlement des conflits du travail :</p> <ul style="list-style-type: none">- Contentieux du travail – 30h CM- Droit des entreprises en difficulté – 30h CM <p>UE10 : Méthodologie et recherche en droit social :</p> <ul style="list-style-type: none">- Histoire du droit social – 30h CM- Méthodologie de la recherche en droit social. Usage des outils numériques spécialisés – 30h CM

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 318h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 225h CM	
<p>▪ COMPETENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais de spécialité droit social – 12h - Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif). <i>Thématique : the future of work</i> <p>UE : Usage des outils numériques en droit social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils numériques avancés (ex : code du travail numérique, logiciels justice prédictive...) – 5h <p>▪ COMPETENCES DISCIPLINAIRES :</p> <p>UE : Maitriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de travail et emploi – 20h <p>UE : maitriser le droit des relations sociales dans les organisations et sur le marché du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dialogue social et représentation du personnel – 20h <p>UE : maitriser les fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection sociale et prévoyance – 18h 	<p>▪ COMPETENCES DE SPECIALITE :</p> <p>UE : Entreprise et relations de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droits fondamentaux du travail – 20h - Mobilité internationale du salarié – 15h - Droit des sociétés et droit du travail – 15h - Santé au travail, rémunération et conditions de travail – 18h <p>UE : emploi et marché du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marché du travail et politiques de l'emploi – 20h - Droit de la formation professionnelle – 12h - Droit de l'emploi public – 15h <p>UE : prévention et règlement des conflits du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlement contentieux et amiable des conflits du travail – 20h - Droit pénal du travail – 15h
SEMESTRE 4 – 93h CM	
▪ COMPETENCES TRANSVERSALES :	
<p>UE : Appui à la transformation en contexte professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conférences obligatoires – 20h - Conférences bonus (non rémunérées) – 50h - Actualisation et veille juridique – 18h - 1 voie au choix : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie recherche : Stage (1 mois minimum) <p><u>OU</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie professionnelle : Stage (3 mois minimum) 	<p>UE : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 élément au choix – 5h CM : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie recherche : Mémoire de recherche + soutenance <p><u>OU</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie professionnelle : Rapport de stage

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :

Bureau AR 125 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 36 10

Seconde année de master :

Bureau AR 135 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd04@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 39 32

FORMATION CONTINUE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q, 1^{er} étage

21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9

Véronique Lemozy

Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 12 86 49

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION

D'ORIENTATION ET D'AIDE

À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués - Parking Arsenal

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379

Courriel : stages@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 35